

FORMATION CNC de DPF – (Session 2020)

Conditions générales d'accès à la formation :

- ▶ Être titulaire d'un diplôme de travail social de niveau III (aujourd'hui niveau 5), inscrit au RNCP (DE CESF ; DE ES ; DE ASS ; DE EJE)
- ▶ Être âgé de 21 ans

Cadre réglementaire : Arrêté du 2 janvier 2009 relatif à la formation complémentaire préparant aux certificats nationaux de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs et de délégués aux prestations familiales (JO du 15/01/09)

Spécificité session 2020 :

- ▶ Être éligible à la dispense du DF1 et du stage pratique et en faire la demande.
(= remplir les conditions générales d'accès + expérience d'exercice professionnel en tant que DPF > 6 mois)

La formation (54h) :

Contenu (cadre réglementaire) : **DOMAINE DE FORMATION 2**

Objectif : Acquérir une culture et un savoir-faire professionnels et maîtriser les fondements de l'intervention dans le cadre d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF).

Méthode et supports pédagogiques :

- ▶ Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques
- ▶ Utilisation de supports issus de la pratique professionnelle
- ▶ Apport de connaissances, réflexion collective en sous groupe, échange, partage d'expérience, ...
- ▶ Support pédagogique et références bibliographiques ou sitographiques remis au stagiaire

Orientation pédagogique :

Axe transversal à l'ensemble des contenus : **la posture professionnelle** dans l'exercice des fonctions de DPF, **le positionnement professionnel**

Intervenant.e.s :

- ▶ Formateurs.trices en travail social (POLARIS Formation)
- ▶ Professionnel.le.s expérimenté.e.s dans le champ de la Protection de l'Enfance, et/ ou celui des contenus de formation (logement, ...)

Modalités de validation :

- ▶ Présence obligatoire
- ▶ Evaluation en fin de formation (épreuve écrite et orale)

Le CNC de DPF est délivré par le Polaris FORMATION au nom de l'État (Ministère des Affaires sociales).

Coût de la formation : 830€

Calendrier :

Inscriptions : Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : **samedi 11 juillet 2020**

Formation : 3 regroupements de 3 jours **octobre, novembre & décembre 2020**

Lieu de la formation :

POLARIS-Formation
5, rue de la Cité 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 34 34 34
(centre ville - proximité de la gare SNCF - possibilité de restauration sur place)

Contacts :

Isabelle MINOT – Responsable formation MJPM
i.minot@polaris-formation.fr

Florence VIZET – Secrétariat formation MJPM
f.vizet@polaris-formation.fr

L'ouverture de la session de formation est conditionnée par un nombre suffisant d'inscriptions. Les candidat.e.s seront informé.e.s au plus tard le 24 juillet 2020